



ELABORATION DU RAPPORT PROFESSIONNEL

Rédaction d'un rapport professionnel (15 à 25 pages)

L'étudiant devra rédiger un rapport professionnel qui permettra au jury de connaître le parcours du candidat et **surtout** son projet professionnel. Les études de cas permettront au jury d'évaluer la cohérence du candidat dans l'application pratique des connaissances théoriques (cohérence entre bilan énergétique et le shiatsu prodigué).

Première partie : Présentation personnelle :

Cette partie correspondra à un journal élaboré et structuré qui fera état de son parcours. Il pourra faire part de son vécu sur les différents plans (physique, émotionnel, mental, psychologique...) concernant ses trois années, Il abordera les aspects pratiques et théoriques ayant trait à son enseignement, mais également son rapport à l'autre, par exemple lors de ses études de cas. Il pourra également, en conclusion de son écrit, faire des propositions sur des apports qui pourraient enrichir et être aidants pour la formation du futur praticien en Shiatsu.

Deuxième Partie : Projet professionnel (**LA PLUS IMPORTANTE**)

Construction de son projet professionnel : étude de marché, tableau prévisionnel, communication etc.

Troisième partie : Etudes de cas (**12 pages**)

2 études de cas doivent être rédigées par l'élève.

Une étude de cas signifie recevoir une personne au minimum trois fois avec un maximum de 2 à 3 semaines entre séance, afin que l'élève puisse suivre l'évolution dans le temps de sa pratique. Les séances doivent être dans l'ordre chronologique du suivi.

Les deux études de cas doivent être incluses dans le rapport et doivent comporter **6 pages** chacune.

Quatrième partie : Facultative

Annexes, Bibliographie, remerciement

Forme du rapport professionnel :

- 40 pages en tout (rapport + les 2 études de cas incluses)
- Marges minima de 2 cm en hauteur et en largeur ;
- Caractères lisibles (corps 12) type Arial, Geneva ou Helvetica
- Interligne de 1,5
- Numérotation des pages en bas de page ;
- Sommaire en début d'ouvrage
- Sources bibliographiques en fin d'ouvrage
- Attention : aucun lexique médical
- La page de couverture du rapport professionnel devra annoncer :
 - Le titre = **RAPPORT PROFESSIONNEL de PRATICIEN EN SHIATSU**
 - Le nom de son auteur
 - Le nom du centre de formation
 - Les années de formation